



ENTENTE HALIEUTIQUE DES TROIS VALLEES VOSGIENNES

COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale

du 26 janvier 2018

Assemblée générale réunie à la salle des fêtes Edmond Cunin d'Étival-Clairefontaine

Début de séance : 19 h

Fin de séance : 20 h

Présents :

- monsieur le Conseiller départemental William Mathis,
- monsieur le président de la Fédération de pêche des Vosges Michel Balay,
- messieurs les présidents des A.A.P.P.M.A. adhérentes à l'Entente halieutique (Philippe SALERIO, Michel DORNER, Alain NOËL, James LEROY, Aimé CLAUDEL, Daniel BANSEPT),
- les gardes-pêche particuliers de l'EHTVV,
- des membres des A.A.P.P.M.A. adhérentes.

Excusés :

- messieurs les élus invités, David Valence (Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié), Benoit Pierrat et Roseline Pierrel (Conseillers départementaux).

L'Assemblée générale est ouverte par le président de l'Entente halieutique des trois vallées vosgiennes (E.H.T.V.V.) – Philippe SALERIO – qui remercie les élus et les pêcheurs présents, ainsi que l'A.A.P.P.M.A. d'Étival-Clairefontaine pour son accueil.

L'ordre du jour s'articule en quatre axes (rapport moral, rapport financier, élection du nouveau bureau et questions diverses).

Rapport moral :

Mot du président :

Le président débute son propos en rappelant les origines de l'Entente halieutique des trois Vallées vosgiennes.

Le président rappelle ensuite que tout au long de l'année l'Entente a pour rôles :

- d'informer ses membres des évolutions qui concernent le monde de la pêche, en particulier *via* le dépliant de l'Entente,
- de négocier avec nos interlocuteurs (fédération, administration, collectivités) en faveur des A.A.P.P.M.A. de l'Entente,
- de soutenir les actions engagées pour le milieu aquatique (travaux divers, entretien) par les ses A.A.P.P.M.A. en particulier avec l'attribution de subventions (300 €/an/AAPPMA maximum),
- de représenter les associations adhérentes auprès de la Fédération de pêche des Vosges, avec en particulier deux vice-présidents en les personnes de Philippe SALERIO et de James LEROY,
- et surtout de coordonner l'action des A.A.P.P.M.A. au sein du bassin de la Meurthe.

Le président rappelle que l'Entente s'est engagée aux côtés des A.A.P.P.M.A. de Saint-Dié, Saint-Michel, Étival et Raon dans le cadre du plan ombre mené en partenariat avec la Fédération de pêche des Vosges. Des alevins ont été déversés en 2012, 2013 et 2015. L'année 2017 a permis de faire des inventaires afin d'estimer l'évolution de la population implantée ; actions réalisées en partenariat avec la Fédération. Les ombres sont toujours présents et se reproduisent.

En 2017, l'EHTVV s'est également engagée aux côtés de l'AAPPMA de Fraize à la demande de l'AAPPMA de Saint-Dié pour défendre auprès de la DDT une demande d'évolution de la taille légale de capture de la truite. Ces négociations ont échoué et la taille est inchangée.

Le président indique que l'AAPPMA de Senones quitte le groupement à la date du 26 janvier 2018. Cette décision est regrettable pour l'EHTVV mais respectée. L'EHTVV demeure ouverte à toute discussion avec l'AAPPMA de Senones et avec les autres AAPPMA non adhérentes de la vallée de la Meurthe pour dessiner les contours de la coopération de demain.

Enfin, le président souligne la présence au sein de la réciprocité URNE de nos 5 associations via l'EHTVV. Cette réciprocité apporte davantage de parcours à prospecter aux pêcheurs de nos A.A.P.P.M.A. et donne un poids conséquent à l'Entente dans le cadre de ses relations avec ses partenaires. La réciprocité URNE permet de pêcher dans 91 départements (EHGO et CHI).

Mot du secrétaire :

En 2017, l'E.H.T.V.V. compte 1 356 membres actifs, soit 10 pêcheurs de moins qu'en 2016 (- 0,7 %) et 47 de moins qu'en 2015. L'Entente c'est également 809 cartes URNE en 2017, soit 60 % des membres actifs cartes majeures. Cela représente une hausse de 2,7 % par rapport à 2016. Pour rappel la hausse était de 15 % entre 2014 et 2015 et de 4,5 % de 2015 à 2016. Nos pêcheurs de l'URNE représentent un peu plus de ¼ des pêcheurs vosgiens qui adhèrent à l'URNE 800 sur 2 800.

En matière de réciprocité, s'ajoutent les pêcheurs qui adhèrent uniquement à l'E.H.T.V.V. Ils représentent 98 vignettes contre 133 en 2016 (- 16 %). Ces effectifs sont toujours en baisse au fil des années depuis la mise en place de la carte URNE.

Les pêcheurs qui bénéficient d'une réciprocité sur notre territoire sont donc 907 en 2017. Ils représentent 67 % des effectifs de l'E.H.T.V.V. Par rapport à 2016 la part des cartes de pêche réciprocaire est stable.

L'EHTVV c'est également 67 cartes « découverte femme », 436 cartes « mineur + découverte » et 296 cartes « hebdomadaire + journalière ».

La réciprocité demeure être une composante incontournable de l'accès à la pêche, plébiscité par les pêcheurs.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité des présents.

Mot du trésorier :

Rapport financier :

Le trésorier présente le bilan financier de l'année écoulée.

Les dépenses atteignent **5 582, 29 €** et les recettes s'élèvent à **6 393,56 €**. Le bilan de l'E.H.T.V.V. est donc positif de **811, 23 €**. Les bilans étaient négatifs depuis l'année 2012 jusqu'en 2014. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire promis en 2014 a été atteint en 2015 et confirmé depuis 2016 au prix de sacrifices.

La situation bancaire au 31 décembre 2017 est la suivante :

- compte chèque 4 208, 61 €,
- compte épargne 3 145, 38 €.

A la suite de cet énoncé, *quitus* est donné au trésorier pour la bonne tenue des comptes de l'association : le bilan financier est approuvé à l'unanimité des présents.

Contrairement à 2016, des subventions ont été accordées aux AAPPMA de l'Entente pour travaux.

Élection d'un nouveau bureau :

Aimé Claudel ayant fait part de sa décision de quitter la fonction de trésorier à l'issue de cette assemblée générale il est procédé au renouvellement du bureau.

Sont candidats : Philippe Salério pour la présidence, Marc Curien pour le poste de trésorier et Aurélien Bansept pour la fonction de secrétaire.

Suite au vote des membres présents, ils sont élus à l'unanimité.

Aimé Claudel est vivement remercié pour avoir assuré avec rigueur et sérieux la mission de trésorier depuis de nombreuses années.

Points divers :

-1- Mot du président fédéral : Michel Balay remercie les pêcheurs présents et les GPP présents pour leur implication. Il déplore le choix de l'AAPPMA de Senones de se retirer de l'EHTVV. Il indique qu'au niveau départemental les effectifs accusent une très légère baisse (-1 % des membres actifs). Cette situation est proche de la stabilité comme cela est le cas au niveau national. Michel Balay rappelle que la Fédération est présente pour accompagner l'EHTVV et ses AAPPMA dans la réalisation de chantiers jeunesse et culture, de travaux divers en faveur du milieu aquatique, des actions en faveur de la truite fario et de l'ombre commun dont les écloséries. Il souligne l'informatisation de l'ensemble des dépositaires du département à partir de cette année pour la vente des cartes de pêche. Enfin, il indique que le dossier cormoran est en cours de traitement (groupe de travail, procédures judiciaires...).

-2- Mot du Conseiller départemental : William Mathis félicite les bénévoles engagés au service de la pêche et du milieu aquatique. Il invite les pêcheurs à être acteur et non pas consommateur de leur passion. Il insiste sur le poids que représente un groupement d'associations face aux problèmes rencontrés à la différence d'une AAPPMA seule.

-3- Question d'Alain Noël : le président de l'AAPPMA de Raon s'inquiète de la baisse rapide des bénévoles impliqués dans la vie de nos AAPPMA. C'est pourquoi, il demande qu'au niveau de l'EHTVV et des AAPPMA soit étudiée la possibilité d'une fusion en une seule AAPPMA dans les années à venir. Cette proposition fera l'objet de débats futurs.

-4- Question de messieurs Pernot de l'AAPPMA de Celles-sur-Plaine : Compte-tenu du calendrier imposé par la DCE pour le rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire, ils s'inquiètent de voir le lac de la Plaine former un verrou contre lequel aucuns travaux ne sont encore engagés. Ils demandent que la Fédération de pêche des Vosges et l'EHTVV s'emparent du sujet.

L'Assemblée générale terminée est suivie de l'assemblée générale de l'AAPPMA d'Étival puis d'un verre de l'amitié offert par l'A.A.P.P.M.A. d'Étival.

Le secrétaire,
A. BANSEPT

